
Tribunal, tribune, métaphores : poétique du procès anarchiste

Court, tribune, metaphors: poetics of the anarchist trial

Myriam Roman



Claude Rétat, *L'Anarchie au prétoire. Vienne, 1er mai 1890. Une insurrection et ses juges*, Saint-Pourçain-sur-Sioule : Éditions Bleu autour, coll. « Grands Essais », 2022, 392 p., EAN : 9782358481793.



Pour citer cet article

Myriam Roman, « Tribunal, tribune, métaphores : poétique du procès anarchiste », *Acta fabula*, vol. 24, n° 3, Notes de lecture, Mars 2023, URL : <https://www.fabula.org/revue/document16262.php>, article mis en ligne le 27 Février 2023, consulté le 15 Mai 2025, DOI : 10.58282/acta.16262

Myriam Roman, « Tribunal, tribune, métaphores : poétique du procès anarchiste »

Résumé - Cet ouvrage prend place dans le cadre des travaux que Claude Rétat conduit depuis plusieurs années sur l'œuvre, méconnue, de Louise Michel, dont les écrits sont souvent mal, voire non édités. Après avoir retrouvé et reconstitué le roman *La Chasse aux loups* (Classiques Garnier, 2015, réédition 2018), Claude Rétat vient de publier la première édition scientifique des *Mémoires* de 1886 (Gallimard, coll. « Folio histoire », 2021); pour sa troisième collaboration avec la maison d'édition provinciale Bleu autour, dont les livres sont aussi de beaux objets (typographie soignée, papier épais, très riche iconographie), C. Rétat s'est intéressée au procès de Grenoble (8 au 12 août 1890) que Louise Michel présente comme le point d'orgue du second volume de ses *Mémoires* 1890).

Mots-clés - Archives, Droit et Littérature, Écrits de propagande, Histoire, Littérature politique, Procès

Myriam Roman, « Court, tribune, metaphors: poetics of the anarchist trial »

Summary - This book is part of the work that Claude Rétat has been carrying out for several years on the little-known work of Louise Michel, whose writings are often poorly or not at all published. After finding and reconstructing the novel *La Chasse aux loups* (Classiques Garnier, 2015, republished 2018), Claude Rétat has just published the first scientific edition of the *Memoirs* de 1886 (Gallimard, coll. "Folio histoire", 2021); for her third collaboration with the provincial publishing house Bleu autour, whose books are also beautiful objects (meticulous typography, thick paper, very rich iconography), C. Rétat focused on the Grenoble trial (8 to 12 August 1890), which Louise Michel presents as the climax of the second volume of her *Memoirs* (1890).

Keywords - Archives, History, Law and literature, Political Literature, Propaganda Literature, Trial

Tribunal, tribune, métaphores : poétique du procès anarchiste

Court, tribune, metaphors: poetics of the anarchist trial

Myriam Roman

Cet ouvrage prend place dans le cadre des travaux que Claude Rétat conduit depuis plusieurs années sur l'œuvre, méconnue, de Louise Michel, dont les écrits sont souvent mal, voire non édités. Après avoir retrouvé et reconstitué le roman *La Chasse aux loups* (Classiques Garnier, 2015, réédition 2018), Claude Rétat vient de publier la première édition scientifique des *Mémoires* de 1886 (Gallimard, coll. « Folio histoire », 2021); pour sa troisième collaboration avec la maison d'édition provinciale Bleu autour¹, dont les livres sont aussi de beaux objets (typographie soignée, papier épais, très riche iconographie), C. Rétat s'est intéressée au procès de Grenoble (8 au 12 août 1890) que Louise Michel présente comme le point d'orgue du second volume de ses *Mémoires* (1890)² :

Le premier volume des mémoires se termine à ma sortie de prison après la mort de ma mère.

Le second doit se terminer après le procès de Grenoble.

Ce sont deux phases terribles de mon existence. (cité p. 129)

Déclaration étonnante et paradoxale puisqu'un moment arrêtée, de fait, Louise Michel fut déclarée irresponsable et ne fut pas jugée. Lorsque, dans la prison de Vienne où elle avait été incarcérée, le juge d'instruction lui avait annoncé sa remise en liberté, elle avait été prise d'une crise de désespoir furieux et internée dans une maison de santé, de façon temporaire ; sa crainte d'un internement définitif, réelle, est transposée dans *La Chasse aux loups*.

Louise Michel se trouve à l'origine du nouvel essai de C. Rétat ; le lecteur qui s'intéresse à cette figure emblématique de la Commune y trouvera une mine d'informations et d'analyses mais le sujet du livre se trouve, volontairement,

¹ Voir aussi Claude Rétat, *Art vaincra ! Louise Michel, l'artiste en révolution et le dégoût du politique*, Bleu autour, 2019 et *La Révolution en contant. Histoires, contes et légendes de Louise Michel*, édition et présentation par Claude Rétat, Bleu autour, 2019.

² Louise Michel a publié en 1886, en librairie, chez Roy, un premier volume de *Mémoires* (éd. par Claude Rétat chez Gallimard en 2021) ; et en feuilletton dans un périodique socialiste, en 1890, un « second volume » qui n'avait jamais paru en librairie et comme « volume » proprement dit avant 2015, date de son édition critique par Claude Rétat aux éd. de La Découverte, sous le titre *À travers la mort*.

décentré : non pas Louise Michel en 1890, mais les faits, dans une ville de la région lyonnaise, Vienne, qui ont mené au procès de Grenoble, le procès lui-même et son traitement dans un certain nombre de documents (la presse, officielle ou anarchiste, les brochures et les écrits anarchistes). En tirant le fil, en apparence ténu, d'une affaire provinciale, C. Rétat livre un remarquable essai sur les mouvements anarchistes dans la France de la fin du XIX^e siècle, leur mode de fonctionnement et surtout, — et c'est là qu'interviennent la littérature et la poésie, sur leurs langages et les genres qu'ils ont pratiqué (la brochure, la propagande, le tribunal retourné en tribune). Tant et si bien que le lecteur n'est jamais dans l'anecdotique, mais dans le détail significatif et révélateur.

Le livre se compose d'un essai de 178 pages, suivi d'un très gros dossier d'archives (200 pages), dont des documents bruts (lettres de Louise Michel au juge d'instruction, dépositions des témoins relatives aux conférences de Louise Michel et d'Alexandre Tennevin le 29 avril 1890 à Vienne, etc.) ainsi qu'un très grand nombre de fac-similés, de photographies et de cartes postales, puisées dans des fonds très divers et rarement utilisés (fonds d'archives départementales, municipales, fonds locaux et syndicaux).

Écrire l'événement

Au commencement, C. Rétat fait revivre un fait, sinon mineur, du moins minoritaire car isolé : le 1^{er} mai 1890, pour la première fois où le 1^{er} mai devient un jour de manifestation ouvrière à dimension internationale, la capitale et le territoire français restent calmes suite aux précautions prises par la police pour éviter les manifestations anarchistes. Ce n'est pas le cas dans la région Rhône-Alpes, à Vienne : après le déclenchement de la grève générale, surviennent des émeutes et des déprédations, dont le pillage d'une fabrique de drap, l'usine Brocard. Dans la mesure où l'avant-veille, le 29 avril 1890, deux orateurs anarchistes de renom, Louise Michel et Alexandre Tennevin, ont donné une conférence au Théâtre de la ville, on les accuse d'avoir poussé les ouvriers à l'émeute et à la révolution. Le procès se déroule trois mois plus tard devant la cour d'assises de Grenoble, du 8 au 12 août 1890 ; Louise Michel a été écartée mais Alexandre Tennevin comparaît, aux côtés des meneurs locaux de la manifestation, dont un certain Pierre Martin, tisseur et anarchiste viennois bien connu des autorités. Lors du procès, Tennevin et Martin choisissent d'assurer eux-mêmes leur défense.

D'une plume alerte et vive, en un ordre chronologique et logique à la fois, C. Rétat raconte comment l'événement se fabrique : elle commente les documents d'enquête, confronte les versions, reconstitue les présupposés des discours des uns

et des autres. D'un point de vue méthodologique, sa démarche rejoint les interrogations des historiens, depuis une vingtaine d'années, sur la notion d'événement en histoire et de récit³. Dire (*a fortiori* écrire), c'est lire. Et comment lire l'événement ? Quelle grille de lecture lui appliquer ? C. Rétat note, par exemple, que « la procédure judiciaire postule et illustre une définition de l'anarchiste comme individu non représentatif mais capable de faire basculer les "bons" ouvriers » (p. 49) : dans les discours officiels, on craint la contagion de l'exemple mais on pense que le point de vue de l'anarchiste reste marginal, excentrique. Du côté anarchiste, ce que la loi qualifie de « vol » et traite comme un crime relevant du droit commun, constitue une restitution des produits du travail ou des moyens de production et relève d'un acte politique, etc. Les documents reproduits dans la seconde moitié de l'ouvrage, matériaux bruts, donnent vie au carrefour de voix, à la polyphonie qui s'attache à l'écriture de l'événement (mention spéciale à la verdeur révolutionnaire du *Père Peinard* placée juste après la tenue de langue et le conformisme de la *Gazette des tribunaux*, organe public de l'institution judiciaire).

Dans son essai, C. Rétat raconte et lit en de brefs chapitres ponctués par des titres qui piquent la curiosité et apportent une légèreté à un sujet qui ne l'est pas (« Louise Michel est un effet du printemps », « 1^{er} mai 1890, belle journée pour être soi », « "Déchirer du Brocard" »...). Parmi les fils tirés dans la relation de l'événement, se trouve (justement !) le tissu volé au dénommé et bien nommé manufacturier de drap, « Brocard » (de surcroît homme politique républicain opportuniste et mauvais patron) : le surgissement du tissu volé, dans les discours, offre l'occasion de transferts et de métaphores signifiantes. Les deux plaidoyers anarchistes sont absents de la *Gazette des tribunaux* qui leur préfère de brefs résumés ; la brochure anarchiste du procès, publiée en décembre 1890 et parue à Saint-Étienne, les retranscrit *in extenso*. Le plaidoyer d'Alexandre Tennevin (qui n'était plus à Vienne au moment des faits) minore l'importance des dégâts matériels ; en revanche, Pierre Martin, usant de l'amplification, en fait un symbole de la lutte des ouvriers pour leurs droits et de la dilacération du patron injuste et du politicien véreux : « On enfonça les portes, on s'engouffra dans le magasin, on y saisit une coupe de drap de 43 mètres, on la jeta au peuple, on la déplia, on la traîna dans la boue, on la coupa, on la déchira, on se l'arracha. Il semblait qu'on coupait, qu'on s'arrachait, qu'on déchirait du Brocard » (p. 252). C. Rétat montre ainsi que ce que les historiens ont volontiers appelé le « meurtre rituel » de Brocard (p. 70) s'accomplissait par la parole, c'est-à-dire dans la légende de l'événement, dans sa reconstruction rhétorique voire poétique. Louise Michel attendra 1904 et *Histoire de ma vie* pour brandir à son tour « la pièce de drap comme mordue par toutes les colères [...] [et] jetée à tous les vents » (p. 138).

³ Par exemple les travaux de Thomas Bouchet sur les barricades des 5 et 6 juin 1832.

Plonger dans le passé : témoigner

En commentant les textes qui naissent de l'événement et en les publiant, Claude Rétat fait œuvre d'historienne ; elle prolonge les travaux, sur lesquels elle s'appuie, de Michelle Perrot (*Les Ouvriers en grève. France 1871-1870*, Paris, La Haye, Mouton, 1973) et de Danielle Tartakowski (*La Part du Rêve. Histoire du 1^{er} mai en France*, Hachette Littératures, 2005). Ce faisant, elle rejoint également une dimension actuelle de la critique littéraire qui, après des années strictement structuralistes et formalistes qui envisageaient le texte dans sa clôture sur lui-même, réintègre dans les études littéraires la dimension historique et, avec elle, renoue le rapport entre la fiction et le réel⁴. Les mots traduisent quelque chose du monde, de ce qui fut, et, dans le cas précis qui nous occupe, ils constituent un témoignage sur l'industrialisation de la production du textile à la toute fin du xix^e siècle. L'essai de C. Rétat permet un voyage dans le temps, qui accompagne le lecteur du xxi^e siècle dans la vérité d'une mécanisation intensive et malsaine. Il fourmille en « choses vues », dans lesquelles l'autrice fait revivre, dans la précision du détail, non seulement le travail ingrat des « cardeuses », mais un type d'industrie, qui, bien loin des somptueuses soieries de Lyon, fabrique, non pas du brocart, mais du « drap de renaissance » c'est-à-dire « un tissu à bas prix, destiné au peuple, et obtenu par récupération de déchets textiles » (p. 58). Lors de l'audience du 10 août, la brochure anarchiste du procès retranscrit les réponses du manufacturier qui confirme que ses ouvrières travaillent sans pause de 6 h du matin à 8 h le soir ou de 7 h le soir jusqu'à 7 h le matin, et qui objecte, en une forme de candeur inquiétante, en réponse à la question « Est-ce vrai ? » : « Oui, Monsieur, mais elles pouvaient manger en travaillant » (p. 41). La grève du 1^{er} mai leur permettra d'obtenir une heure de travail en moins et une pause d'une demi-heure pour déjeuner.

La résurrection d'une époque, c'est aussi l'effet produit par la très riche iconographie de l'ouvrage qui donne à voir, par exemple, le Théâtre de Vienne avant 1930 (p. 21), ou les quais de Gère où se trouvait la manufacture Brocard (p. 46), sans oublier les personnages de cette histoire... Alexandre Tennevin, photographié par la police le jour de son arrestation (Archives de la préfecture de police de Paris, p. 16), et qui ne ressemble pas vraiment à l'anarchiste tel qu'on se l'imagine : les journaux lui reconnaissent « l'air d'un parfait notaire avec son lorgnon, son vêtement noir, sa barbe et ses cheveux noirs, très soignés » (p. 46). Pierre Martin aura son portrait lui aussi, exhumé dans les archives de la CGT de Vienne et de l'Institut d'histoire sociale

⁴ Nous pensons, dans ce cadre au renouveau de la biographie à partir d'un retour aux archives et à des travaux et des époques aussi différentes que le XVII^e siècle de Port-Royal et l'érudition vivante des Minutes de Port-Royal, par Laurence Plazenet (voir par exemple l'enquête sur Mlle de Fontanges, <https://www.youtube.com/watch?v=tsYBo-8d1Bg> consulté le 13 octobre 2022), ou la toute récente biographie de Juliette Drouet par Florence Naugrette, *Juliette Drouet. Compagne du siècle*, Flammarion, 2022.

de l'Isère rhodanienne (p. 64). La main sur l'estomac, comme Napoléon, le visage tourné de trois quarts, bien coiffé, les épaules un peu trop levées (il était bossu), il prend la pose, le regard légèrement apeuré, pour l'éternité.

Les anarchistes au tribunal

Pierre Martin n'en est pas moins une « vedette » de l'éloquence anarchiste (p. 68). C. Rétat analyse l'éloquence opposée des deux principaux accusés. Martin, qui joue sur l'émotion et suscite l'empathie est le préféré du public. Tennevin, « le comptable révolutionnaire », procédurier, discute les points de droit et l'interprétation de la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse et les faits de provocation ; il récuse, dans son cas, la provocation directe qui, seule, est réprimée : c'est bien un « infiltré du code » (p. 95).

L'essai de Claude Rétat prolonge les travaux récents sur la théâtralité spécifique du procès⁵, en ajoutant des analyses neuves sur cette variante singulière que représente le procès anarchiste. En effet, l'anarchiste ne reconnaît pas l'institution judiciaire ; il cherchera donc, quand il le peut, à refuser l'avocat que lui donne la loi et à se défendre lui-même, comme ce fut le cas pour Tennevin et Martin qui prononcèrent leur propre défense. Alors, l'anarchiste inverse les rôles, se faisant l'accusateur et le juge d'une société inique. Passant outre les professionnels de justice, il s'adresse au public / peuple et transforme le tribunal en tribune. C. Rétat donne à lire cette remarquable déclaration de l'accusé Duval, lors de son procès des 11 et 12 janvier 1877, retranscrite par la *Gazette des tribunaux* : « Je comparais devant vous sans bravade, mais sans humilité. Je ne reconnais pas à des hommes le droit de juger d'autres hommes » (p. 82). Le tribunal devient le lieu des professions de foi, voire des récits de soi ; quand le discours est censuré par la presse officielle, il est rétabli (embelli, réécrit peut-être) par les brochures anarchistes des procès.

Ce détournement à des fins de propagande politique de la *publicité* de la justice, notion centrale dans la réforme de l'institution depuis la Révolution française, explique les modifications de la loi du 29 juillet 1881 treize ans plus tard : la nouvelle loi du 28 juillet 1894 interdira toute propagande anarchiste et permettra aux tribunaux de ne pas reproduire tout ou partie des débats « en tant que cette reproduction pourrait représenter un danger à l'ordre public. » (p. 120)

Sur la question passionnante du juge anarchiste, l'avant-dernier chapitre de l'essai (« Le juge anarchiste. Horizons extra-judiciaires ») étudie la curieuse proposition, romanesque, de Louise Michel, qui rêve de « convertir » un juge à

⁵ Voir par exemple Amélie Chabrier, *Les genres du prétoire : la médiatisation des procès au XIXe siècle*, Paris, Mare et Martin, 2019.

l'anarchie et y parviendra, en fiction, dans ses romans, dans *Le Monde nouveau* en 1888 et dans le projet, inabouti ou perdu, du *Siècle Rouge*.

« Il faut bien qu'on se serve de l'image quand la parole ne dit plus rien⁶ » (Louise Michel)

C'est que C. Rétat s'intéresse à l'anarchie comme langage, — et cette réflexion, neuve, constitue l'apport poéticien de son travail. Les discours de Tennevin ou de Martin, la littérature de propagande à laquelle appartiennent les brochures, postulent une *enargeia* du discours et reposent sur l'idée que la parole est action. Sur ce point d'ailleurs, les anarchistes et le procureur du procès de Lyon, Polydore Fabreguettes, se rejoignent tout à fait : « le grand inquisiteur », selon les termes de Louise Michel, s'intéresse à un nouveau type de crime, le crime moral et intellectuel et se déclare convaincu du pouvoir de suggestion des mots, des images, de leur influence diffuse. On apprend que Fabreguettes fut l'auteur, en 1884, d'un *Traité des infractions de la parole, de l'écriture et de la presse...*, qu'il s'intéressait à l'hypnotisme et que cette crainte était fréquente dans les procès de l'époque (p. 121).

L'anarchie forme un langage à part, singulier, heuristique quand il s'agit de Louise Michel dont il faut déchiffrer l'idiolecte. Ainsi, elle dit « prise de possession » plutôt qu'« expropriation » (p. 12) ; c'est le titre d'un libelle qu'elle fait paraître début 1890 sur la grève générale en invitant les ouvriers à prendre possession de la terre et des moyens de production. C'est bien le langage de Louise Michel qui frappe ses auditeurs et les témoins appelés à se remémorer ce qu'elle a dit lors de la conférence de Vienne semblent perplexes : ils la dépeignent comme une « hallucinée tenant un langage mystique » et s'exprimant « par paraboles » (p. 99). L'intéressée le confirme et se justifie à plusieurs reprises : « Les témoins ont dit que je parlais par figures. Il faut bien que la figure arrive quand les mots manquent » (p. 101). À partir du moment où la société de l'avenir n'existe pas encore, la militante n'a pas de mots car elle ne saurait parler, commente C. Rétat, « avec les mots de l'ancien monde » (p. 101). Son propos repose alors sur l'image et le symbole, comme il s'appuie, le cas échéant, sur la poésie : on renverra à la très intéressante « Chanson des tombes et des geôles » écrite dans la prison de Saint-Étienne en mai 1890 avec des fleurs séchées entre les feuillets, que le fac-similé de l'archive permet de voir (p. 104) : « La tombe dit à la rose / Des pleurs dont l'aube t'arrose / Que fais tu [*sic*] fleur des amours ? »

⁶ Cité p. 312, dans la version des *Mémoires de 1890*.

Pour C. Rétat, dans les romans de l'écrivaine tout particulièrement, « cette désorientation par l'imaginaire, à partir du simulacre, fait partie intégrante de l'arsenal anarchiste » (p. 71). L'anarchiste pense que l'illusion agit et cherche à faire peur en paroles (p. 71). Au centre de l'étude, se trouve donc le langage dans sa vertu de présentification, d'apparaître. Le Verbe a le pouvoir de créer ce qui n'existe pas encore : on reconnaît dans ce postulat des valeurs et des représentations romantiques.

Avatars anarchistes du romantisme

De fait, à lire les documents rassemblés par C. Rétat, et comme elle le souligne elle-même à maintes reprises, les discours et les œuvres de Louise Michel révèlent une filiation avec le romantisme des Mages du premier xix^e siècle. L'éloquence et l'imaginaire anarchistes peuvent apparaître comme une forme de réception et de devenir de tout un pan de la littérature romantique. Il arrive d'ailleurs à Louise Michel de se placer directement sous le patronage des *Châtiments* de Victor Hugo⁷, par exemple pour son roman *Le Claque-dents* (1889-1890) mais elle n'est pas la seule à "faire du Hugo" : et un autre anarchiste, Étievant, en 1892, semble s'exprimer comme Enjolras sur la barricade des *Misérables* (V, I, 5, « Quel horizon on voit du haut de la barricade ») ; Étievant annonce le jour où « l'astre qui dore les moissons luira sur l'humanité sans armées, sans canons, sans frontières, sans barrières, sans prisons, sans magistrature, sans police, sans lois et sans dieux », quand « les hommes, réconciliés avec la nature et avec eux-mêmes, pourront, dans l'universelle harmonie, éteindre leur soif de justice » (p. 105). De fait, le justicier préféré au juge ou l'horreur de la « Légalité » (titre d'un poème manuscrit des années 1890) chez Louise Michel (p. 163) prolongent les hors-la-loi de la littérature romantique⁸. Même l'illustration, parfois, réserve de curieuses associations, et la caricature de Louise Michel dans sa prison, par Uzès, dans *Le Chat Noir* du 7 juillet 1883 (p. 112), a tout de la Sachette de *Notre-Dame de Paris* dans son trou-aux-rats !

Comme pour les romantiques « prophètes », le discours anarchiste relève de la prédication. Chez Louise Michel, Claude Rétat note la récurrence du schème de la conversion, son adaptation, sous une forme laïque et politique, de la martyrologie, sa fascination pour Saint-Paul et le chemin de Damas (en écho au Javert « déraillé » dans *Les Misérables*, Saint-Paul étant par ailleurs l'un des « génies » de *William Shakespeare* du même Hugo), sans compter les nombreuses représentations

⁷ « Le juge, marchand en simarre, / Vend la loi ! »

⁸ Sur le hors-la-loi dans une perspective liée aux questions de droit et littérature, voir les travaux récents de Christine Baron en littérature comparée et de Caroline Julliot sur le comte de Monte-Cristo ou Julien Sorel.

mythiques et imaginaires, celles de Satan réconcilié (pour le juge converti) ou, chez Elisée Reclus, l'image de la foule-océan, curieux mélange de Hugo et de Baudelaire (p. 173-175). D'une certaine façon, l'écriture imagée de l'anarchie, à la fin du siècle, prolonge le principe de modélisation imaginaire de la guerre civile, fratricide, établi par Dolf C hler au sujet de juin 1848, mod le que la Commune semble avoir revivifi ⁹.

*

Ainsi, le proc s des  meutes de Vienne lors du 1^{er} mai 1890 – m connu, d cal , qu'on traiterait trop vite comme une curiosit  r gionale – aura permis de retracer des  l ments majeurs qui documentent la question peu explor e de la litt rature anarchiste (propagande et fiction), int ressant les relations entre droit et litt rature au xix^e si cle mais aussi les mutations de l' loquence, ou encore le romantisme comme langue.

BIBLIOGRAPHIE

Claude R tat, *Art vaincra ! Louise Michel, l'artiste en r volution et le d go t du politique*, Bleu autour, 2019.

La R volution en contant. Histoires, contes et l gendes de Louise Michel,  dition et pr sentation par Claude R tat, Bleu autour, 2019.

Michelle Perrot, *Les Ouvriers en gr ve. France 1871-1870*, Paris, La Haye, Mouton, 1973

Danielle Tartakowski, *La Part du R ve. Histoire du 1^{er} mai en France*, Hachette Litt ratures, 2005

Florence Naugrette, *Juliette Drouet. Compagne du si cle*, Flammarion, 2022

Am lie Chabrier, *Les genres du pr toire : la m diatisation des proc s au XIX^e si cle*, Paris, Mare et Martin, 2019

Dolf C hler, *Juin 1848 : le Spleen contre l'oubli : Baudelaire, Flaubert, Heine, Herzen, Marx* [Payot, 1996], r dition La Fabrique  ditions, 2017

⁹ Voir Dolf C hler, *Juin 1848 : le Spleen contre l'oubli : Baudelaire, Flaubert, Heine, Herzen, Marx* [Payot, 1996], r dition La Fabrique  ditions, 2017.

PLAN

- Écrire l'événement
- Plonger dans le passé : témoigner
- Les anarchistes au tribunal
- « Il faut bien qu'on se serve de l'image quand la parole ne dit plus rien⁶ » (Louise Michel)
- Avatars anarchistes du romantisme

AUTEUR

Myriam Roman

[Voir ses autres contributions](#)